

Note d'information au patient

Madame, Monsieur,

Vous allez être pris en charge par un réseau gériatologique. Les informations ci-dessous présentent le réseau et les modalités qui vous accompagneront tout au long de votre prise en charge.

Ce réseau a été créé :

- Pour améliorer la prise en charge coordonnée et globale des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de fragilité ou de dépendance ;
- Pour préserver chaque fois que possible le désir de ces personnes de rester à leur domicile ;
- Pour veiller à la bonne qualité des décisions et des éventuelles conditions d'hospitalisation ou d'admission en établissement médicosocial.

Il est géré par une association loi 1901, sans but lucratif, et sa constitution repose sur la participation des professionnels intervenant autour des personnes âgées.

Avant toute inclusion dans le réseau l'équipe sollicite votre accord, ainsi que celui de votre médecin traitant qui continue d'assurer votre suivi.

Vous pouvez sortir du réseau à tout moment à votre demande. Vous sortez également en cas de déménagement hors du secteur d'intervention du réseau.



Pour permettre la circulation d'informations entre les professionnels, les membres du réseau mettent en place un dossier commun appelé « dossier de coordination et de santé » et des outils spécifiques de transmission d'informations entre différents partenaires, dans le respect de votre vie privée et du secret des informations vous concernant (article L. 1110-4 du code de la santé publique). Les modalités d'accès à ces informations et leur partage entre les professionnels concernés sont définis spécifiquement pour les réseaux de santé, conformément aux articles D. 6321-3 et D. 6321-4 du code de la santé publique.

La notion de confidentialité est respectée par tous, ainsi que les dispositions du décret n° 92-329 du 30 mars 1992 relatif au dossier médical et de soins infirmiers et à l'information des personnes accueillies dans les établissements publics et privés.

Sur le plan de la gestion informatisée des dossiers, l'application informatique a fait l'objet d'une demande d'agrément auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Lu, le

Nom :

Signature :

Signature de la personne de confiance s'il y a lieu :

